

N° Adh :

APL ARAC

75 rue Saint-Lazare

75009 PARIS

Tel : 01 42 96 41 76 Fax : 01 40 15 97 43

site : <http://aplarac.fr>

mail : apl@aplarac.com

QUESTIONNAIRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA DECLARATION N° 2035 ANNEE

Date limite de dépôt à l'Association APL ARAC = dès que possible
(ou dans les 60 jours suivant la cessation d'activité)

NOM, Prénom N° tél portable

Procédure :

J'ai saisi ma déclaration 2035 sur votre plateforme et vous la recevrez via internet.

Documents à nous retourner :

Déclaration n°2035,

Balance générale ou copie récapitulatif annuel des recettes/dépenses

Copie des déclarations de TVA (CA12 ou CA3) et non les accusés réception

Copie des attestations de déductibilité Loi Madelin

Copie du relevé SNIR (pour les professions médicales)

Copie de la déclaration n°2036 (pour les membres de SCM)

Déclaration n°2069-RCI-SD (Réductions et crédits d'impôts de l'exercice)

Déclaration n°1330-CVAE (si le chiffre d'Affaires > 152.500 € et si case mono-établissement non cochée sur annexe 2035-E)

Déclaration 1329-DEF si le chiffre d'affaires > 500.000 € (liquidation définitive à échéance du 3 mai 2019)

Déclaration du membre de l'Ordre des Experts-Comptables (si comptabilité tenue, révisée par un expert-comptable)

Attestation de conformité du Fichier des Ecritures Comptables (F.E.C.) si comptabilité informatisée ou copie du test effectué sur <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/outil-test-des-fichiers-des-ecritures-comptables-fec>). NB : si environnement Mac, l'attestation de conformité fait foi.

Correspondance :

En cours d'année, l'attestation et les courriers à caractère technique devront être adressés :

à mon adresse e-mail

par courrier à l'adresse suivante :

.....

au cabinet comptable qui a établi ma déclaration

Certifié sincère (ville et date)

A

FRAIS DE LOCAUX, VEHICULES et CHARGES MIXTES

Descriptif Locaux	Adresse sommaire	P = Propriétaire L = locataire O = occupant (gratuit)		% prof		Période d'occupation
Descriptif Véhicules	marque, modèle	puissance	% prof	Frais réels	Indemnit. Kilométr.	Période d'utilisation

Précisez ligne à ligne comment vous procédez pour vos charges mixtes :

OPTION P = Je ne porte que la partie professionnelle de mes dépenses sur la 2035, je n'ai donc pas de réintégration à effectuer

OPTION R = Je comptabilise l'intégralité des dépenses mixtes et je réintègre ligne 36 de la déclaration 2035 la partie privée

<u>NATURE</u>	Ligne 2035	Montant Total	Option P ou R	Si option P		Si option R	
				% Prof	Montant Prof.	% Privé	Montant Privé

Local

Frais effectivement réglés							
Chauffage, eau, gaz, EDF	Ligne20			%		%	
Entretien	Ligne17			%		%	
Loyers -Charges	Ligne15			%		%	
Charges locatives	Ligne15			%		%	
Assurance	Ligne22			%		%	
Téléphone	Ligne27			%		%	
	Ligne_			%		%	
Charges de propriété (si le local est immobilisé)							
Taxe foncière	Ligne13			%		%	
Intérêts/emprunts	Ligne31			%		%	
Amortissements	Ligne41			%		%	
Divers	Ligne_			%		%	
Total Local							

Véhicule

	Ligne23			%		%	
Carburant	Ligne23			%		%	
crédit-bail véhicule	Ligne23			%		%	
Location véhicule	Ligne23			%		%	
Entretien, réparations	Ligne23			%		%	
Assurance véhicule	Ligne23			%		%	
Divers	Ligne23			%		%	
Loyer du garage	Ligne23			%		%	
Réparat° suite à accident	Ligne23			%		%	
Frais de stationnement	Ligne23			%		%	
Péages	Ligne23			%		%	
Total véhicule	Ligne23						
Charges de propriété (si le véhicule est immobilisé)							
Intérêts/emprunts	Ligne31			%		%	
Amortissements	Ligne41			%		%	

Autres frais mixtes

	Ligne_			%		%	
	Ligne_			%		%	
Total autres frais							

TOTAL DU MONTANT A REINTEGRER LIGNE 36

Gains divers : (ligne 6)

Achats : (ligne 8)

Descrivez la nature des achats deduits (fournitures medicales, pharmacie, protheses, developpement photos...)

Si vous exercez une profession medicale :

Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3
-----------	-----------	-----------

Autres impots : (ligne 13)

Formation continue	
Taxe fonciere (si local immobilise)	
Divers (preciser).....	
TOTAL	

Entretien reparations : (ligne 17)

Type de reparations effectuees

Petit outillage : (ligne 19)

Indiquer les trois plus importantes depenses

Nature	Montant

Charges sociales personnelles : (Ligne 25)

Regimes obligatoires	Nom de la caisse	Montant
Allocs. familiales/maladie (hors CSG-CRDS)	URSSAF	
Retraite		
	TOTAL case BT	

Traitement CSG non deductible

CSG et CRDS non deductibles comptabilisees en prelevement personnels ? Oui Non

Regimes facultatifs	Nom de l'organisme	Montant
Complement retraite		
Prevoyance complementaire		
Mutuelle sante		
Assurance perte d'emploi		
	TOTAL case BZ	

Pour les regimes facultatifs vous devez joindre les certificats de deductibilite fiscale Loi Madelin. Attention aux plafonds calcules en fonction de votre benefice.

Autres frais divers de gestion : (ligne 30)

Descrivez la nature des autres frais divers de gestion deduits

Frais financiers : (ligne 31)

Interets des emprunts	
Agios de decouvert	
Autres	
TOTAL	

Divers a reintegrer : (ligne 36)

Quote-part privee des depenses mixtes	
Amortissements des vehicules excedant le seuil de : cf verso page4	
En cas de leasing ou location longue duree, le montant est indique par le bailleur ; si vous etes dans ce cas indiquer le prix d'achat par le bailleur :	
Autres :	
Autres :	
TOTAL	

Divers a deduire : (ligne 43)

TOTAL

Honoraires : (ligne 3 et ligne 21)

Ont-ils ete declares sur la DAS2 ou DADS si >1200 € Oui Non TTC ?

Contrôle fiscal :

Avez-vous fait l'objet d'un controle fiscal au cours de l'exercice

Oui Non

Si oui, veuillez nous communiquer la proposition de corrections

Précisions complémentaires (évolution anormale de certains postes, changements importants survenus dans votre activité):

Contrôle de TVA

Etes-vous assujetti à la TVA Oui Non

Si tout ou partie de vos recettes est exoneree de TVA, veuillez en preciser la ou les raisons :

Au cours de l'exercice, avez-vous regulierement acquitte la TVA declaree au Tresor Public ? Oui Non

ZFR-ZRR : date d'entree dans le dispositif :

SITUATION FINANCIERE ET ECONOMIQUE

Trésorerie	Au 1/1/N (ou date d'ouverture)	Au 31/12/N (ou date de fermeture)
Solde banque 1		
Solde banque 2		
Solde caisse		
TOTAL		

PATRIMOINE	Au cours de l'exercice
Prélèvements personnels	
Apports personnels	
Emprunt souscrit	
Emprunt remboursé	
Coût d'achat des immobilisations acquises	
Prix de vente des immobilisations cédées	

NOTRE DOCUMENTATION :

Notre guide fiscal est disponible sur notre site internet <http://aplarac.fr> dans « actualités et documentation » « documents comptables »

Le barème kilométrique est disponible sur notre site internet dans « actualités et documentation » « outils de calculs »

Plafond de déductibilité de l'amortissement ou des loyers de véhicule				
Année d'acquisition ou de location du véhicule	30 000 €	20 300 €	18 300 €	9 900 €
2017	véhicule émettant de 0 à 19 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant de 20 à 59 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant de 60 à 155 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant à partir de 156 g de CO2 par kilomètre
2018			véhicule émettant de 60 à 150 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant à partir de 151 g de CO2 par kilomètre
2019			véhicule émettant de 60 à 140 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant à partir de 141 g de CO2 par kilomètre
2020			véhicule émettant de 60 à 135 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant à partir de 136 g de CO2 par kilomètre
à compter de 2021			véhicule émettant de 60 à 130 g de CO2 par kilomètre	véhicule émettant à partir de 131 g de CO2 par kilomètre